

Transparence des Rémunérations : Anticipez les obligations européennes et transformez vos pratiques RH (TDREXPW)

TDREXPW

POUR DE L'INTRA, NOUS CONSULTER

A distance - Synchrone

Objectifs

Comprendre les impacts de la directive (UE) 2023/970
Sécuriser vos pratiques RH et paie
Renforcer l'équité salariale
Anticiper les obligations réglementaires



Public Visé

RRH, Experts paie, HR Business Partners



Pré Requis

Connaitre les principes généraux de gestion des Ressources Humaines

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Comprendre le cadre légal européen et français
Mettre en place une cotation des emplois
Analyser les écarts de rémunération
Structurer la communication interne

Parcours pédagogique

La directive européenne et le cadre réglementaire

- Le contexte européen
- Le travail de même valeur
- Les obligations de transparence
- Les indicateurs de pilotage
- Les impacts RH

La cotation des emplois

- Introduction à la cotation des emplois
- La méthode de cotation des emplois
- Mise en pratique

Zoom sur la France

- Où en est la France ?
- Qu'existe-t-il déjà en France ?
- Qu'est-ce qui change ?
- Que devront faire les entreprises ?

Conduire le changement

- Pourquoi la transparence des rémunérations change la donne ?
- Comment expliquer ces évolutions ?
- Quel rôle pour les managers ?
- Comment instaurer une culture de transparence ?

Méthodes pédagogiques

Dès l'inscription

Vous créez votre espace sur ADP Formation
Vous répondez au questionnaire de pré-positionnement
Vous précisez vos attentes sur le module
Nous optimisons le contenu de votre formation

Pendant la formation

Nous vous accompagnons pour acquérir confiance et autonomie dans l'utilisation de notre outil de contrôle de paie :
Via des explications
Via des exercices pratiques
Vous participez activement pour monter en compétences rapidement et sans erreur
Vous répondez à l'exercice d'évaluation des connaissances

Après la formation

Vous recevez et complétez le questionnaire de satisfaction
Vous recevez une attestation de fin de formation
Vous complétez l'auto-évaluation post formation 3 mois après
Nous analysons vos réponses
Nous optimisons notre offre de formation

Qualification Intervenant·e·s

Formateur consultant spécialisé dans le domaine de la paie

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour que les évaluations soient pertinentes et de qualité, votre participation et vos réponses sont indispensables :

Questionnaire de pré-positionnement et test d'évaluation à chaud
Exercices attestant, tout au long de votre parcours et en fin de formation, de votre capacité à utiliser l'outil ADP sur chacun des objectifs pédagogiques
Auto-évaluation à froid sur votre usage de l'outil

Modalités d'accessibilité handicap

"Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Découvrez toutes les informations sur les conditions d'accueil des stagiaires en situation de handicap dans notre livret."



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 5 à 12 Personnes



Tarifs

Inter (Par personne) : **650.00 € HT**
Intra (Par jour) : **1 870.00 € HT**



Contactez-nous !

Service Formation Client

Tél. : 0806230101

Mail : formationclient@adp.com